

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE

DÉLIBÉRATION n° 2012/09/25-04

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 25 septembre 2012, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

*Vu le Code de l'Education, et notamment ses articles L713-1 et L713-9,  
Vu l'avis favorable du conseil de l'Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille en date du 4 juillet 2012 portant sur l'objet de la présente délibération,*

**DÉCIDE :**

**OBJET : Modification de la dénomination de l'EJCM**

Le conseil d'administration approuve le changement de nom de l'Ecole de Journalisme et de Communication de Marseille (EJCM) en « Ecole de journalisme et de communication d'Aix-Marseille » (EJCAM).

**Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

Membres en exercice : 30  
Quorum : 15  
Présents et représentés : 30

Fait à Marseille, le 25 septembre 2012

  
Yvon BERLAND  
Président de l'Université d'Aix-Marseille

